NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

ATG LC15

Une solution discrète.
Un projet bien accompagné.

Un dispositif géomagnétique sans alimentation électrique, installé à un emplacement fixe pour accompagner le traitement des remontées capillaires.

15 m

de diamètre de couverture

Fabriqué à Castres (81)

Sans branchement électrique, sans pile. Technologie géomagnétique.



01

Sans injection

Aucun produit chimique injecté dans vos murs.

02

Vidéo de pose

Une vidéo pour préparer l'installation.

03

Une équipe à vos côtés

Un contact fabricant pour le choix du modèle et le suivi.

Parlons de votre projet

helphumiditepro.com

Destination : remontées capillaires identifiées. Ne traite pas les fuites, infiltrations ou la condensation. Les résultats dépendent du bâtiment et de la pose.

Des repères clairs pour choisir

Caractéristiques du modèle et informations à conserver avec votre appareil.

Modèle	**ATG LC15**
Couverture	**7,5 m rayon / 15 m diamètre**
Dimensions	**180 × 170 mm**
Masse	**1,2 kg**
Alimentation	**Sans alimentation électrique**
Consommation électrique	**Aucune**
Utilisation	**En intérieur, à l'abri de l'eau**

L'ATG fonctionne sans secteur et sans pile. Choisir un support stable et conserver l'emplacement et l'orientation après la pose.

Un dispositif autonome, une pose précise

Le dispositif ne comporte aucun élément électrique actif. Il ne nécessite ni prise, ni adaptateur, ni contrôle de voyants électriques. Respecter la hauteur, les distances et l'orientation indiquées.

Immobiliser le boîtier sur un support stable. Conserver l'orientation au nord et l'emplacement. Contacter le fabricant avant de modifier l'installation.

Votre installation, pas à pas

Lire cette notice avant l'installation. Préparer le support, l'emplacement et les conditions de pose.

VIDÉO DE POSE : youtu.be/F21WJm2WzRo



LES REPÈRES ESSENTIELS

1,50 - 2 m

au-dessus du sol

1,50 m min.

des autres appareils électriques ou électroniques

Scanner pour voir la vidéo

Illustration de présentation. Respecter les distances et les consignes de pose.

01 Vérifier la couverture et les distances

Choisir une zone couverte par le modèle et garder au moins 1,50 m de distance de tout appareil électrique ou électronique.

02 Respecter la hauteur

Installer l'ATG entre 1,50 m et 2 m du sol, sur un support fixe et stable.

03 Immobiliser le boîtier

Fixer avec une colle ou un adhésif double face adapté pour empêcher tout déplacement.

04 Choisir l'emplacement

Le dispositif peut être installé sur un mur de la maison. Vérifier que la couverture englobe la zone à traiter.

05 Orienter au nord

Utiliser une boussole ou l'application boussole d'un téléphone. Conserver cette orientation.

Après la pose, ne pas déplacer ni tourner l'appareil. Le support doit rester stable. L'ATG ne se branche pas et n'a pas de voyants électriques.

Accompagner le séchage des murs

L’installation s’inscrit dans une prise en charge de l’humidité du bâtiment.

01

Laisser les supports respirer

Dégarnir les enduits ou revêtements filmogènes sur environ 10 cm au-dessus de la frange dégradée. Vérifier au préalable la nature du revêtement et l’état du support.

02

Assurer une ventilation adaptée

Vérifier la circulation d’air et la ventilation. Prévoir un détalonnage des portes d’au moins 1,5 cm en pièces sèches et 2 cm en pièces humides, adapté aux exigences du logement.

03

Restaurer au bon moment

Attendre que les murs permettent les finitions. Brosser les sels hygroscopiques en surface ; utiliser un enduit compatible, notamment à base de chaux, et un traitement anti-sels si nécessaire.

04

Traiter les arrivées d’eau

En cas d’infiltration latérale ou de pression d’eau, rechercher la cause. Un drainage ou une intervention d’étanchéité nécessite une étude adaptée.

Le délai indicatif est de 18 à 24 mois. L’épaisseur, la composition, les revêtements, la ventilation et les arrivées d’eau influencent le séchage. Le dispositif ne garantit pas l’assèchement complet du bâtiment.

Les moisissures existantes, les fuites, les inondations et la condensation nécessitent une prise en charge distincte.

Utiliser et conserver en sécurité

Précautions d'utilisation, garanties et assistance. Conserver cette notice.

À l'abri de l'eau

Usage intérieur uniquement. Ne pas exposer à des gouttes ou éclaboussures et ne verser aucun liquide sur l'appareil.

En cas de dommage

Ne pas utiliser si le boîtier est fissuré ou endommagé. Ne pas ouvrir ni modifier l'appareil. Contacter le fabricant après un choc ou une chute.

Garantie et assistance

Garantie constructeur : 10 ans sur l'appareil, selon les conditions de vente et sans préjudice des garanties légales. Pour toute demande, transmettre le modèle, la référence ou le numéro de série, la preuve d'achat et une description du problème.

Fin de vie

Contacter le fabricant, le distributeur ou la déchèterie pour identifier la filière adaptée aux matériaux de l'appareil. Respecter les consignes locales et ne pas démonter le boîtier.

En cas de dommage, de déplacement involontaire ou de doute sur l'orientation, contacter HUMIDISTOP FRANCE en précisant le modèle et l'emplacement.

HUMIDISTOP FRANCE SAS - FABRICANT

57 avenue Léon Gambetta, boîte n° 29 - 82000 Montauban, France

09 73 53 77 55 - humidistop@gmail.com - helphumiditepro.com

Conserver avec la preuve d'achat. Visuels de présentation ; respecter cette notice.